

Notre projet pour la profession 2024

Le Sniil représente la profession dans toutes les instances et institutions publiques. Il assure une défense collective et individuelle des infirmières et infirmiers libéraux, syndiqués ou non.

Du fait de sa présence médiatique, le Sniil fait rayonner la profession auprès des instances, des professionnels de santé et du grand public.

Tout en s'adaptant aux évolutions du système de santé, le Sniil, depuis sa création en 1973, défend une vision progressiste de la profession. Notre syndicat présente un projet ambitieux pour les infirmières et infirmiers libéraux, mettant en valeur notre place dans le système de santé ainsi que nos compétences.

Une vision avant-gardiste et humaniste

Le Sniil se place en tant que pionnier à travers les différentes évolutions du métier. Convaincu du rôle clé que doit jouer l'infirmière libérale dans le système de santé, notre syndicat défend une autonomie accrue, permettant à la fois d'améliorer la prise en charge des patients, la qualité des soins, mais aussi l'accès aux soins. La prévention et l'éducation à la santé doivent être reconnues comme des missions relevant du rôle propre de l'infirmière libérale. Le Sniil plaide ainsi pour une approche populationnelle au-delà de la patientèle. Dans le cadre de la refonte du métier infirmier, des discussions avec l'Assurance maladie, mais aussi avec toutes les instances, nous portons un ensemble d'évolutions.

- Reconnaître la **consultation infirmière** et élargir les **possibilités de prescrire**
- Mettre en place un **accès direct** à l'infirmier libéral
- Affirmer les rôles de l'infirmière libérale dans la **prévention** et l'**éducation à la santé**
- Mettre en avant le respect et le développement de nos **compétences** dans un **exercice pluriprofessionnel**
- Valoriser la **coordination de proximité** et le **suivi des parcours de santé**
- Encourager les initiatives en **télésanté**
- Instaurer une **formation obligatoire NGAP et vie conventionnelle** avant l'installation
- Soutenir le développement de la **filière en sciences infirmières** et **favoriser la recherche**
- Faire reconnaître le **statut de maître de stage** pour la profession

Un combat pour la défense de l'exercice et la qualité de vie au travail

Le Sniil, de par son maillage territorial, est à l'écoute des infirmières et infirmiers libéraux sur l'ensemble de la métropole et des Outre-mer. Ces remontées de terrain nous permettent de répondre au mieux aux problématiques rencontrées quotidiennement dans la pratique de l'exercice. Être infirmier libéral, c'est exercer une profession exigeante, c'est pourquoi nous nous devons de protéger et de faciliter le quotidien de nos consœurs et confrères.

- Obtenir la **revalorisation** des actes et des forfaits
- Faire **évoluer la nomenclature** des soins infirmiers
- Faire reconnaître la **pénibilité du métier**
- Renforcer les actions de prévention des **risques professionnels**
- Défendre la **protection sociale** des infirmières libérales
- Lutter contre les **agressions et violences** envers les infirmiers libéraux

Une approche participative

L'engagement participatif du Sniil se manifeste par des temps d'écoute et d'échanges réguliers organisés avec les infirmières et infirmiers libéraux, adhérents ou non, sur l'ensemble du territoire. Des interactions précieuses afin de faire corrélérer nos actions et nos décisions à la réalité du terrain.

- **Accompagnement professionnel** et **conseils avisés** sur la pratique de l'exercice au quotidien
- Maillage territorial de **cadres départementaux de proximité** à l'écoute des infirmières libérales
- Accès à une **plateforme d'échanges** et organisation d'**événements réguliers** laissant la parole aux adhérents
- Organisation d'**événements locaux et nationaux** ouverts à tous les infirmiers libéraux adhérents ou non
- **Décryptage de l'actualité** de la profession à travers différents canaux de communication